



A COMPLETER ET A  
REMETTRE A :  
Service Affaires Scolaires et  
Périscolaires  
41 rue Jean Jaurès  
94240 L'Hay-les-Roses

## VILLE DE L'HAY LES ROSES

### DEMANDE DE DEROGATION DE SECTEUR SCOLAIRE INTRACOMMUNALE

**ANNEE SCOLAIRE 2026/2027**

- ☐ MATERNELLE  
☐ ELEMENTAIRE

**CAS N°1 :**

**VOUS HABITEZ L'Hay-les-Roses et vous souhaitez scolariser votre enfant dans une école de L'Hay-les-Roses AUTRE QUE CELLE DE VOTRE SECTEUR**

ENFANT : NOM ..... Prénom .....

Date de naissance ..... Lieu.....

Adresse .....

Code Postal .....Ville .....

Téléphone domicile .....Téléphone portable parents.....

ECOLE FREQUENTEE EN 2025-2026 : .....Ville .....Niveau .....

ECOLE DONT DEPEND L'ENFANT : .....☐ Maternelle ☐ Elémentaire

ECOLE DEMANDEE : .....Niveau.....

#### Frères et sœurs

| Nom | Prénom | Date naissance | Etablissement fréquenté en 2026-2027 |
|-----|--------|----------------|--------------------------------------|
|     |        |                |                                      |

#### 1 Décision de la Commission de dérogations de L'Hay-les-Roses

du .....

Motif de la demande retenu.....

☐ FAVORABLE ☐ DEFAVORABLE

Le .....

Le Maire Adjoint délégué à l'éducation,  
aux affaires scolaires et à la réussite éducative

#### 2 Appel du .....

☐ Maintien de la décision

☐ .....

Le .....

Le Maire Adjoint délégué à l'éducation,  
aux affaires scolaires et à la réussite éducative

#### Réservé au service Guichets Uniques

N° DOSSIER DU RESPONSABLE .....

Date de dépôt .....

Instruit par .....

#### Réservé au service Affaires Scolaires et Périscolaires

Dossier saisi le .....

Par .....

**CAS n°1 : Vous habitez L’Haÿ-les-Roses et vous souhaitez scolariser votre enfant dans une école de L’Haÿ autre que celle de votre secteur**

RESPONSABLE LEGAL DE L'ENFANT  
SITUATION FAMILIALE

☐  
☐

Père  
Célibataire

☐  
☐

Mère  
Marié/Pacsé

☐  
☐

Tuteur  
Divorcé

**RESPONSABLE 1**

Nom..... Prénom.....

Adresse (si différente de celle de l'enfant) .....

Code Postal ..... Ville .....

Tél. domicile ..... Tél. Bureau ..... Tél. portable.....

Profession ..... Adresse de l'employeur.....

.....

**RESPONSABLE 2**

Nom..... Prénom.....

Adresse (si différente de celle de l'enfant) .....

Code Postal ..... Ville .....

Tél. domicile ..... Tél. Bureau ..... Tél. portable.....

Profession ..... Adresse de l'employeur.....

.....

Ville de résidence .....

Ecole demandée ..... Classe .....

Motif .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Je soussigné, responsable légal, reconnait avoir pris connaissance du document d'information relatif aux conditions et procédures de demande de dérogation et en accepter les termes. Je certifie également avoir pris connaissance de la procédure relative aux demandes de dérogation et atteste sur l'honneur l'exactitude des informations fournies.

Date

Signature

## ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

### MODALITES ADMINISTRATIVES CONCERNANT LES PRE-INSCRIPTIONS SCOLAIRES AVEC DEMANDE DE DEROGATION

La Ville inscrit les enfants dans l'école de secteur en fonction du lieu d'habitation. Ces secteurs sont définis par un arrêté du Maire.

**A titre exceptionnel, dans le cas de situations particulières, une dérogation motivée et justifiée peut être déposée en mairie, à l'entrée en maternelle et/ou en élémentaire.**

Trois critères dérogatoires figurant à l'article **L212-8 du Code de l'Education** sont pris en compte :

- « *Obligations professionnelles des parents lorsqu'ils résident dans une commune qui n'assure pas directement ou indirectement la restauration et la garde des enfants* »
- Fratrie – « *A l'inscription d'un frère ou d'une sœur dans un établissement scolaire de la même commune* »
- Raisons médicales

**En mai 2026**, toutes les demandes seront étudiées par une commission composée :

- de l'élue du secteur scolaire
- des représentants du service scolaire de la ville,
- de l'inspectrice de l'Education Nationale
- de tous les directeurs d'école de L'Haÿ-les-Roses

**La date limite de dépôt des demandes de dérogations est fixée au 31 mars 2026 inclus**

## LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR :

- ☐ Dossier complet visé

## EVENTUELLEMENT ET SELON LE CAS :

- ☐ Attestation sur l'honneur de la personne qui a la garde de l'enfant ou de la personne qui l'accompagne et va le chercher à l'école
- ☐ Pièce justificative du domicile de cette personne
- ☐ Toute pièce justificative particulière qui peut justifier et appuyer votre demande.

## ATTENTION

### RENOUVELLEMENT

Si la dérogation concerne le cycle maternel, elle ne sera pas reconduite automatiquement au moment du passage au cours préparatoire. Vous devrez donc renouveler votre demande de dérogation avant l'entrée à l'école élémentaire.

Direction des Affaires Scolaires et Périscolaires  
Hôtel de Ville  
41 rue Jean Jaurès  
94240 L'HAY-LES-ROSES

Tél. 01 46 15 33 33

Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier par la Commune de L'Haÿ-les-Roses, 41 rue Jean Jaurès, 94240 L'HAY-LES-ROSES par l'intermédiaire de son représentant : M. le Maire. Un délégué à la protection des données personnelles est désigné pour cette structure : Mme Lauranne COSSON, Hôtel de Ville, 41 rue Jean Jaurès, 94240 L'HAY-LES-ROSES. La finalité du traitement est la gestion des inscriptions (périscolaire, scolaire, restauration, centre de loisirs, école de musique, de sport) et l'établissement des factures liées aux activités payantes. Les bases légales du traitement sont une obligation légale issue du code de l'éducation et une mission d'intérêt public. Les destinataires des données sont en interne : direction des affaires scolaires et périscolaires, des finances, des structures d'accueil, du CCAS, des Guichets uniques (suivi des demandes) et adjoints municipaux en charge de l'enfance, en externe : Trésor Public, inspection académique, prestataire extérieur (accès restreint) et CAF. Ces données seront conservées le temps de la scolarisation de l'enfant. Conformément à la réglementation en vigueur, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et d'un droit de rectification et d'effacement en contactant : le service des guichets uniques. Vous pouvez également saisir la CNIL pour une réclamation.

## Appel après Commission

Entretien du .....

Mme ou M .....

Compte rendu :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Décision :**

☐ Maintien de la décision

☐ .....

Le .....

Pour le Maire et par délégation,  
l'adjoint délégué à l'éducation  
et à la réussite éducative